

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 31 AOUT 2022

Présents : M. STOFFELS Daniel, Bourgmestre-Président
M. LEJOLY Jérôme, M. ROSEN Raphaël, Mme WEY Audrey, Echevins
M. CRASSON Laurent, M. NOEL Stany, Mme VANDEUREN-SERVAIS Mireille, Mme KLEIN Irène, M. LERHO Guillaume, M. BLESSEN Gilles, Mme LAMBY Laura, M. GAZON Norbert, Conseillers
M. CRASSON Vincent, Directeur général

Absents et excusés : M. THUNUS Christophe, Echevin
M. GERARDY Maurice, M. MELOTTE Joan, M. LEJOLY Thomas, Mme THUNUS Sabine, M. ROSEN Arnaud, Mme LEJOLY Céline, Conseillers

Ce jour d'hui, trente-et-un août deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures une, le Conseil communal dûment convoqué, s'est réuni en la salle ordinaire des séances de la maison communale, sous la présidence de M. le Bourgmestre.

M. le Président a ouvert les débats sur les questions suivantes.

Le Conseil communal,

Séance publique

1. Personnel communal - Prestation de serment du Directeur financier stagiaire - M. Jonathan DENOMERENGE

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (CDLD) et plus particulièrement son article L1126-4;

Vu sa délibération du 04 août 2022 désignant M. Jonathan DENOMERENGE, né le 24 septembre 1992 à Malmedy, en qualité Directeur financier stagiaire commun à la Commune et au CPAS de Waimes, à concurrence de 2/3 équivalent temps plein pour la Commune et 1/3 temps pour le CPAS, à dater du 29 août 2022 ;

Considérant que le Directeur financier doit prêter le serment visé à l'article L1126-1, au cours d'une séance publique du Conseil communal, entre les mains du Président et qu'il doit en être dressé procès-verbal ;

Attendu que M. DENOMERENGE était invité à prêter serment lors de la séance du Conseil communal du 25 août 2022 mais qu'il était en incapacité pour raison médicale jusqu'au 30 août 2022;

Entendu M. le Bourgmestre-Président inviter M. Jonathan DENOMERENGE à prêter entre ses mains et en séance publique le serment prévu à l'article L1126-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et dont le texte suit :
« Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge ».

PREND ACTE, à l'unanimité :

de la prestation de serment de M. Jonathan DENOMERENGE qui est dès lors déclaré installé dans ses fonctions de Directeur financier stagiaire, à partir du 1er septembre 2022.

La séance est levée à 19 heures 02'.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

Vincent CRASSON

Daniel STOFFELS
